



Collectes
maintenues les jours fériés,
à l'exception du 1^{er} mai :
ordures ménagères collectées
mercredi 2 mai

JUILLET

D 1
L 2
M 3
M 4
J 5
V 6
S 7
D 8
L 9
M 10
M 11
J 12
V 13
S 14
D 15
L 16
M 17
M 18
J 19
V 20
S 21
D 22
L 23
M 24
M 25
J 26
V 27
S 28
D 29
L 30
M 31

AOUT

M 1
J 2
V 3
S 4
D 5
L 6
M 7
M 8
J 9
V 10
S 11
D 12
L 13
M 14
M 15
J 16
V 17
S 18
D 19
L 20
M 21
M 22
J 23
V 24
S 25
D 26
L 27
M 28
M 29
J 30
V 31

SEPTEMBRE

S 1
D 2
L 3
M 4
M 5
J 6
V 7
S 8
D 9
L 10
M 11
M 12
J 13
V 14
S 15
D 16
L 17
M 18
M 19
J 20
V 21
S 22
D 23
L 24
M 25
M 26
J 27
V 28
S 29
D 30

OCTOBRE

L 1
M 2
M 3
J 4
V 5
S 6
D 7
L 8
M 9
M 10
J 11
V 12
S 13
D 14
L 15
M 16
M 17
J 18
V 19
S 20
D 21
L 22
M 23
M 24
J 25
V 26
S 27
D 28
L 29
M 30
M 31

NOVEMBRE

J 1
V 2
S 3
D 4
L 5
M 6
M 7
J 8
V 9
S 10
D 11
L 12
M 13
M 14
J 15
V 16
S 17
D 18
L 19
M 20
M 21
J 22
V 23
S 24
D 25
L 26
M 27
M 28
J 29
V 30

DECEMBRE

S 1
D 2
L 3
M 4
M 5
J 6
V 7
S 8
D 9
L 10
M 11
M 12
J 13
V 14
S 15
D 16
L 17
M 18
M 19
J 20
V 21
S 22
D 23
L 24
M 25
M 26
J 27
V 28
S 29
D 30
L 31

- Collecte des ordures ménagères
- ▲ Collecte du tri sélectif
- ★ Collecte des déchets végétaux
- Collecte des encombrants
- ✘ Apport des déchets toxiques au véhicule de collecte stationné sur le parking de la mairie

SORTIE DES DECHETS

la veille au soir
de la collecte
uniquement.

www.sivatru.fr
01 34 01 24 10

Imprimé sur papier recyclé



ECO
EMBALLAGES

GUIDE DE TRI

ORDURES MÉNAGÈRES

À présenter à la collecte
dans votre bac à ordures ménagères.



⚠ DÉCHETS TOXIQUES INTERDITS

★ DÉCHETS VÉGÉTAUX



Deux possibilités :

- **La collecte en porte-à-porte** dans les sacs distribués à cet effet. Herbes, feuilles et fleurs fanées en sac, branchages en fagot (maximum 1m50 de long et diamètre des branches < 5 cm, sans sac). Ne pas déposer de terre ni de pierres.
- **L'apport à la déchèterie du SIVaTRU**, voir les modalités au dos.

▲ TRI SÉLECTIF

Journaux, magazines, cartons,
briques alimentaires, canettes,
boîtes de conserve, boîtes métalliques,
bouteilles et flacons en plastique



- **A jeter en vrac, surtout pas en sac**
- **Ne pas imbriquer vos emballages les uns dans les autres**
- **Ces déchets ne doivent pas être trop sales ni contenir de restes**

⚠ LES INTERDITS

Polystyrènes, serviettes et mouchoirs en papier,
essuie-tout, plastiques autres que bouteilles
et flacons,... A jeter avec les ordures ménagères.



Bouteilles, bocaux et pots en verre
(sans couvercle ni bouchon)



⚠ LES INTERDITS

Miroirs, vitres cassées, ampoules, vaisselle, céramiques.
Leur présence empêche tout recyclage du verre collecté.
A jeter avec les ordures ménagères.



✗ DÉCHETS TOXIQUES



Deux possibilités :

- **Dépôt à la déchèterie du SIVaTRU** (voir l'encart ci-dessous),
- **Dépôt au véhicule stationné sur le parking de la mairie de 13h30 à 17h30** ; voir calendrier ci-contre. Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Liste des déchets toxiques sur www.sivatru.fr

▣ OBJETS ENCOMBRANTS



Meubles, matelas, ferrailles, gros morceaux de polystyrène,...

Deux possibilités :

- **Dépôt à la déchèterie du SIVaTRU** (voir l'encart ci-dessous),
- **Collecte en porte-à-porte**
Limite fixée à 1 m³ par foyer et par collecte, 60 kg et 2 m de long par objet.

⚠ LES INTERDITS de la collecte en porte-à-porte

Déchets automobiles, déchets d'amiante et de construction (gravats, plâtre,...), déchets toxiques.



Déchets professionnels exclus.

Les appareils électriques et électroniques (DEEE) doivent être rapportés en magasin lors de l'achat d'un nouvel appareil du même type. A défaut, merci de les déposer à la déchèterie plutôt qu'à la collecte des encombrants.

DÉPÔT À LA DÉCHÈTERIE DU SIVaTRU

Ecopôle Seine Aval, Chemin des Moines, 78510 Triel-sur-Seine
01 39 27 03 77

L'accès à la déchèterie intercommunale du SIVaTRU est réservé aux particuliers munis d'une carte d'accès permanente délivrée lors de leur première venue à la déchèterie, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les apports sont autorisés dans la limite de 1 m³ par foyer et par passage, tous déchets confondus, et de cinq passages par mois. Cette limite ne s'applique pas aux déchets végétaux.

Jours et horaires d'ouverture :

- Lundi 13h30 à 17h30
 - Mercredi 9h à 12h et 13h30 à 17h30
 - Vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h30
 - Samedi 9h à 17h
 - Dimanche 9h à 13h
- Fermée les jours fériés.



Collectes
maintenues les jours fériés,
à l'exception du 1^{er} mai :
ordures ménagères collectées
mercredi 2 mai

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1
L 2	J 2	V 2	L 2	M 2	S 2
M 3	V 3	S 3	M 3	J 3	D 3
M 4	S 4	D 4	M 4	V 4	L 4
J 5	D 5	L 5	J 5	S 5	M 5
V 6	L 6	M 6	V 6	D 6	M 6
S 7	M 7	M 7	S 7	L 7	J 7
D 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
L 9	J 9	V 9	L 9	M 9	S 9
M 10	V 10	S 10	M 10	J 10	D 10
M 11	S 11	D 11	M 11	V 11	L 11
J 12	D 12	L 12	J 12	S 12	M 12
V 13	L 13	M 13	V 13	D 13	M 13
S 14	M 14	M 14	S 14	L 14	J 14
D 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
L 16	J 16	V 16	L 16	M 16	S 16
M 17	V 17	S 17	M 17	J 17	D 17
M 18	S 18	D 18	M 18	V 18	L 18
J 19	D 19	L 19	J 19	S 19	M 19
V 20	L 20	M 20	V 20	D 20	M 20
S 21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21
D 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
L 23	J 23	V 23	L 23	M 23	S 23
M 24	V 24	S 24	M 24	J 24	D 24
M 25	S 25	D 25	M 25	V 25	L 25
J 26	D 26	L 26	J 26	S 26	M 26
V 27	L 27	M 27	V 27	D 27	M 27
S 28	M 28	M 28	S 28	L 28	J 28
D 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
L 30		V 30	L 30	M 30	S 30
M 31		S 31		J 31	

- Collecte des ordures ménagères
- ▲ Collecte du tri sélectif
- ★ Collecte des déchets végétaux
- Collecte des encombrants
- ✗ Apport des déchets toxiques au véhicule de collecte stationné sur le parking de la mairie

SORTIE DES DÉCHETS

la veille au soir
de la collecte
uniquement.

www.sivatru.fr
01 34 01 24 10

